

Promouvoir une collecte et une gestion efficaces et transparentes des ressources publiques

Les besoins accrus de financement du développement nécessitent un renforcement des systèmes fiscaux pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures publiques.

Les ressources contraintes et l'accroissement de la dette conduisent les Etats et collectivités territoriales à moderniser leur système budgétaire et comptable pour passer à une gestion axée sur la performance.

Le renforcement du contrôle et une meilleure association des citoyens font partie des défis à relever pour améliorer la transparence et la redevabilité de l'action publique.

Conformément à ces objectifs et dans le cadre de l'Agenda 2030, Expertise France accompagne ses partenaires dans la mise en oeuvre des réformes pour améliorer la collecte et la gestion des ressources publiques.

NOTRE OFFRE DE SERVICE EN FINANCES PUBLIQUES

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

- Mobilisation des ressources fiscales et non fiscales
- Gestion budgétaire et comptable
- Contrôle et audit internes
- Transparence financière et redevabilité
- Finances locales
- Accompagnement des établissements de formation
- Evaluations (PEFA, TADAT, MAPS, revue des dépenses sectorielles)

NOS MÉTHODES D'INTERVENTION

- Conseil (expertise court et long terme)
- Coaching et accompagnement de l'expérimentation
- Formation initiale et continue
- Renforcement des capacités techniques
- Mise en réseau
- Visites d'études
- Communication institutionnelle
- Passation de marchés d'équipements et de services
- Organisation d'appels à proposition
- Gestion des subventions

NOS ATOUTS

- La mobilisation de l'expertise publique française : directions et services des ministères économique et financier, Cour des comptes, ministères sectoriels, établissements et entreprises publics et collectivités territoriales
- Des partenariats avec les acteurs privés français (experts comptables, géomètres, notaires...) et les administrations publiques des pays partenaires
- Une offre de service transversale et multisectorielle (finances publiques - eau / éducation / sécurité sociale / migration / genre, développement durable, etc.)

NOS PROJETS



Projet d'appui à la réforme de l'administration fiscale de la République de Guinée (PARAF)

2014-2018 – 2,47 M€ (UNION EUROPÉENNE, DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, CELLULE DE GESTION DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE)

Le PARAF vise à rendre fonctionnel le système fiscal guinéen et à accroître les recettes de l'Etat à travers un appui technique à la restructuration et à la modernisation de la direction nationale des Impôts (DNI).

Suite à une longue période d'instabilité politique, ce projet mis en oeuvre par Expertise France, en partenariat avec la direction générale des Finances publiques (DGFIP), intervient comme un élément essentiel à la réforme de la gouvernance économique et financière dans son ensemble.

Projet d'appui à la mise en œuvre des réformes budgétaire et comptable en Tunisie

2016-2019 – 3,4 M€ (UNION EUROPÉENNE / INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT - IEVP)

Le projet contribue à la mise en place des réformes portées par la nouvelle Loi organique du budget de l'Etat. Ces réformes visent à accroître l'efficacité de la gestion publique ainsi qu'à améliorer la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques en Tunisie.

L'appui porte plus spécifiquement sur la définition d'un nouveau référentiel budgétaire et comptable et d'une nouvelle organisation financière, ainsi que sur la formation des cadres et la conduite du changement.



Projet d'appui à la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSCCA) d'Haïti

2017-2018 – 541 000 € (BANQUE MONDIALE ET AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT)

Coordonné par Expertise France, cet appui en matière de gouvernance financière représente l'une des premières étapes d'accompagnement aux réformes prévues sur la période 2017-2024 dans le cadre d'un plan opérationnel et stratégique adopté par la CSCCA.

A ce titre, la Cour des comptes française a pu, à travers la mobilisation de hauts cadres publics, assister l'institution haïtienne dans son processus de modernisation. Cette première phase a principalement porté sur la clarification du mandat de la CSCCA et le renforcement de certains services majeurs (auditorat, greffe, ressources humaines et systèmes d'information).



Agence publique, **Expertise France** est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030. **En savoir plus : www.expertisefrance.fr**



Contact

Alisa ROZANOVA, responsable du pôle Finances publiques
alisa.rozanova@expertisefrance.fr

Partner with
FranceTM

*Avec la France